

**ESPAGNOL**  
**ÉPREUVE COMMUNE : ORAL**

**Laura BRONDINO, Maud LE GUELLEC**

**Coefficient de l'épreuve : 2**

**Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30**

**Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions**

**Type de sujets donnés : texte ou document**

**Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)**

**Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun**

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun**

Épreuve de tronc commun : 3 candidats auditionnés

Note la plus haute : 16

Note la plus basse : 12

Le document sur lequel les candidats ont été examinés est le suivant :

“La paz de Euskadi”, Fernando Aramburu, *El País*, 14/09/2011.

Avant toute chose, le jury ne peut que regretter le très faible nombre de candidats auditionnés cette année. Espérons que les prochaines années verront davantage de candidats choisir l'espagnol, en tronc commun ou en option.

Les trois candidats ont respecté les principales consignes méthodologiques : lecture d'une partie du texte, introduction et énoncé d'un plan du commentaire, respect du temps imparti. Comme chaque année, les attendus à ce niveau sont connus et assimilés.

Deux des candidats ont fait preuve d'un excellent niveau d'espagnol : le jury ne peut que s'en réjouir et les féliciter.

L'exercice du compte rendu de document suppose de faire une analyse structurée et précise du texte proposé, et de l'enrichir grâce à la mobilisation de connaissances sur le monde hispano-américain et/ou de culture générale. Les notes obtenues dépendent donc en grande partie de la capacité à articuler ces deux aspects, sans survoler le texte et en choisissant des éléments historiques, culturels ou artistiques pertinents pour l'approfondir et le mettre en perspective.

Nous rappelons aux candidats que le jury est bienveillant : les fautes de langue et/ou la précipitation dans les explications données sont souvent liées au stress ressenti par les candidats. En fin d'épreuve, quelques questions sont d'ailleurs souvent posées aux candidats afin qu'ils puissent s'auto-corriger sur telle ou telle erreur de langue commise au cours de leur exposé ou de l'entretien : la réactivité des candidats, sur ces points linguistiques comme sur des questions relatives à l'analyse et aux connaissances, fait partie intégrante des attendus de l'épreuve et permet de revoir la note à la hausse.